

Déclaration du Groupe des gouvernements infranationaux pour l'atteinte des
objectifs d'Aichi pour la biodiversité
à l'occasion de la 14^e Conférence des Parties de la Convention sur la diversité
biologique
Charm el-Cheikh, Égypte, novembre 2018

« Le rôle des gouvernements infranationaux
en matière de biodiversité à l'horizon 2020 et au-delà »

Les gouvernements infranationaux¹ sont des intégrateurs naturels. Ils peuvent gérer les liens de conservation urbains et ruraux par l'intermédiaire de corridors écologiques, assurer la prestation d'écoservices, notamment en ce qui a trait à l'alimentation et à l'approvisionnement en eau, et gérer des paysages productifs. Ils sont mieux placés que quiconque pour assurer l'intégration verticale de la gouvernance au sein des différents ordres de gouvernement. En outre, selon le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCDB), au moins 50 % des stratégies, plans d'action et rapports nationaux les plus récents concernant la diversité biologique reposent sur les gouvernements infranationaux et les activités urbaines.

En tant que membres du Groupe des gouvernements infranationaux pour l'atteinte des objectifs d'Aichi pour la biodiversité (le GoLS – *Group of Leading Subnational Governments toward Aichi Biodiversity Targets*), nous tenons à souligner l'importance du rôle que jouent les gouvernements infranationaux dans la conservation de la biodiversité. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes réunis à la 13^e Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique (CdP 13) à Cancun, au Mexique, en décembre 2016, et avons signé notre première déclaration affirmant notre engagement en vue de l'atteinte des objectifs d'Aichi pour la biodiversité qui ont été adoptés à la CdP 10, en 2010.

¹ Le premier ordre de gouvernement immédiatement sous le gouvernement national, au-dessus des administrations locales. Les gouvernements infranationaux comprennent les administrations régionales comme les États, les provinces, les préfectures, les domaines, les territoires, les länders, les cantons, les communautés autonomes, les oblasts, etc., selon les pays. Ils se distinguent des administrations locales, qui incluent toutes les administrations se situant en dessous de l'échelon infranational.

Depuis lors, nous avons organisé plusieurs réunions en ligne et tenu deux événements parallèles lors des réunions de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (*Subsidiary Body on Scientific, Technical and Technological Advice* ou SBSTTA), l'organe subsidiaire de la CDB chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, l'une sur l'importance des gouvernements infranationaux pour « l'intégration de la biodiversité dans les secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière, des infrastructures, de l'industrie de la fabrication et de la transformation, et de la santé » (SBSTTA 21, décembre 2017), l'autre sur « la contribution des gouvernements infranationaux à la poursuite des objectifs d'Aichi pour la biodiversité » (SBSTTA 22, juillet 2018). Nous avons également été les hôtes d'une réunion en ligne au niveau de la direction, ouverte au public, sur « les futures initiatives des gouvernements infranationaux en vue d'atteindre les objectifs d'Aichi pour la biodiversité » (mars 2018). De plus, nous avons publié notre « Rapport volontaire sur la contribution des gouvernements infranationaux au Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et aux objectifs d'Aichi pour la biodiversité »; il s'agit d'un document d'information publié dans le cadre de la 2^e rencontre de l'organe subsidiaire chargé de l'application de la CDB, le *Subsidiary Body on Implementation* (SBI 2, juillet 2018), rencontre au cours de laquelle nous avons demandé que « le cas échéant, les Parties fassent état des efforts déployés pour s'engager et collaborer avec de nombreux intervenants, notamment les gouvernements infranationaux, à l'intégration de la biodiversité au sixième rapport national ». Enfin, au cours des deux dernières années, nous avons établi de solides relations dans le cadre d'initiatives infranationales du nrg4SD et de l'ICLEI, et avons rencontré la secrétaire administrative du SCDB.

Forts des progrès que nous avons réalisés, nous souhaitons maintenant transmettre les messages clés suivants pour la CdP 14 :

- 1) Comme l'énoncent les objectifs de développement durable (ODD), la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité sont essentielles au développement durable, et tous les ordres de gouvernement prendre des engagements en ce sens.

2) Les gouvernements infranationaux peuvent contribuer à la promotion de la biodiversité dans la société, à la fois verticalement avec les gouvernements nationaux et les municipalités, et horizontalement avec un large éventail d'intervenants.

3) Le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020, les objectifs d'Aichi pour la biodiversité et le Plan d'action sur les gouvernements infranationaux, les villes et les autres autorités locales (décision X/22 de la CdP) prennent tous en compte les gouvernements infranationaux et les mobilisent. La contribution de ces derniers doit être correctement estimée dans l'évaluation finale de la mise en œuvre du plan stratégique.

4) Le rôle des gouvernements infranationaux devrait également être pris en compte lors de l'examen du cadre mondial pour la biodiversité après 2020. Il est nécessaire et crucial de reconnaître les mandats et les ressources des gouvernements infranationaux afin qu'ils puissent participer au processus d'élaboration du cadre et à son intégration verticale.

Par conséquent, en tant que membres du GoLS, nous nous engageons à aider le Comité consultatif des gouvernements infranationaux et sa coalition infranationale pour l'action en faveur de la biodiversité à faire connaître nos réalisations dans le monde, à étendre la communication entre les gouvernements infranationaux et à contribuer à la mobilisation des gouvernements infranationaux à travers le monde.

Novembre 2018

<Membres du GoLS>

Préfecture d'Aichi (Japon)

Hideaki Ohmura, gouverneur

ANAAE (Mexique)

Roberto Iván Alcalá Ferráez, président

État de Campeche (Mexique)

Roberto Iván Alcalá Ferráez, ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles

Généralité de Catalogne (Espagne)

Damià Calvet, ministre du Territoire et de la Durabilité

Province de Gangwon (République de Corée)

Moon Soon Choi, gouverneur

Gouvernement du Québec (Canada)

Marie-Chantal Chassé, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

État de São Paulo (Brésil)

Márcio França, gouverneur

<Partenaires >

Réseau des gouvernements régionaux pour le développement durable (nrg4SD)

Natalia Vera, secrétaire générale

ICLEI – Local Governments for Sustainability

Gino Van Begin, secrétaire général